

ACCUEIL DE JOUR

Rapport d'activité 2022

SOMMAIRE

Préambule

I. Fonctionnement

II. Les missions

- 1) Les services et prestations de l'accueil de jour
- 2) L'accompagnement social
- 3) L'accompagnement aux habilités sociales

III. Le public accueilli

IV. Les données statistiques de l'activité

- 1) La population
- 2) Le nombre de passage
- 3) La fréquentation
 - 3.1 Fréquentation Hommes / Femmes
 - 3.2 Fréquentation Sédentaires / SDF
- 4) Autres statistiques
 - 4.1 Les animaux de compagnie
 - 4.2 Liens entre fréquentation et nombre de passages
 - 4.3 La consommation des services

V. Partenariat

- 1) Partenariat ANEF CANTAL
 - 1.1 Le Restaurant de la solidarité
 - 1.2 Le Tiers Lieux
- 2) Partenaires institutionnels et associatifs

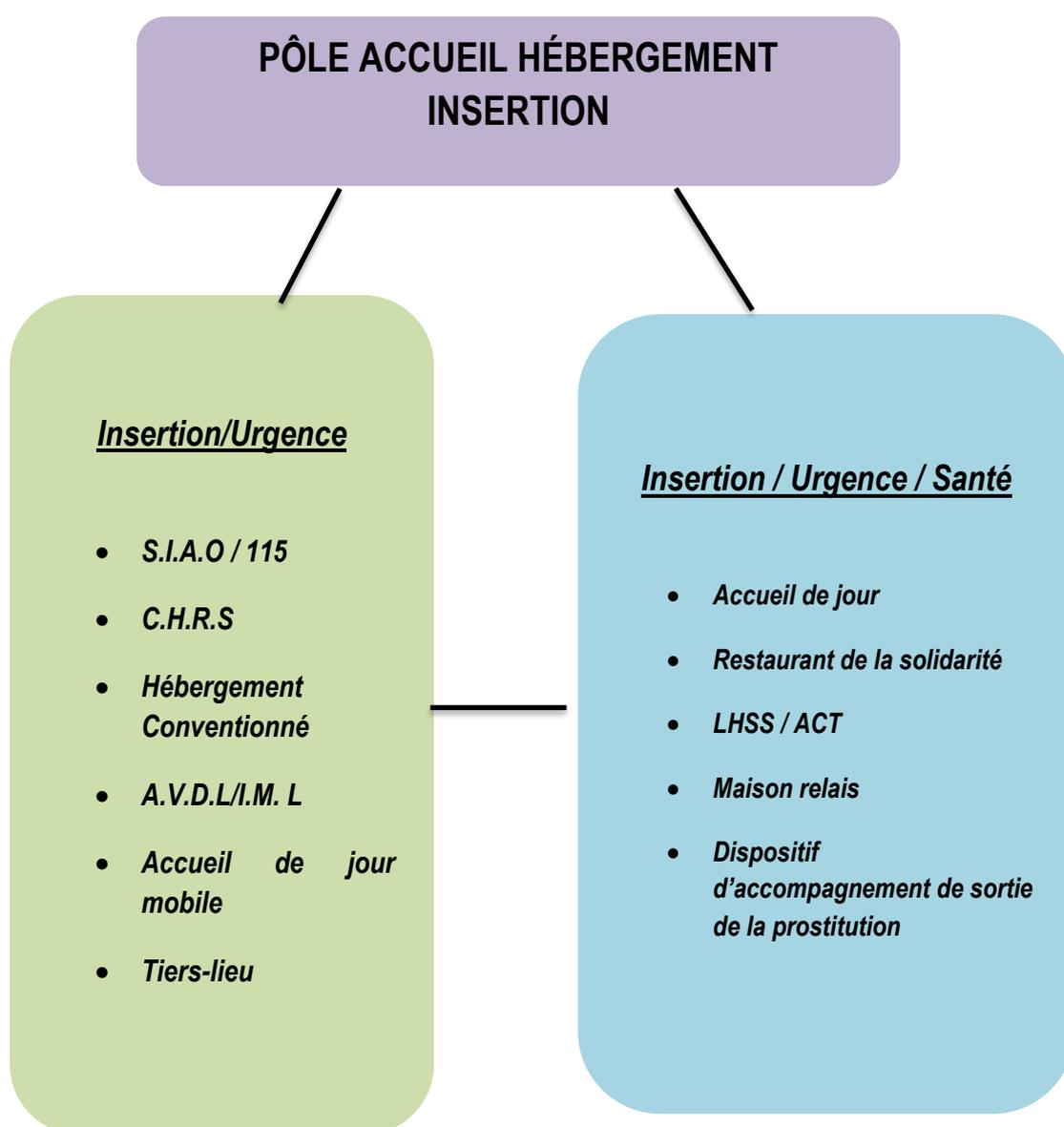
VI. Les perspectives 2023

Annexes

Préambule

Ouvert depuis 2018, l'accueil de jour de l'ANEF Cantal s'inscrit au-delà de sa mission d'accueil inconditionnel, dans une mission de prévention de la santé pour des publics marginalisés et parfois éloignés du soin.

Le service est inscrit au sein du pôle Accueil Hébergement Insertion de l'axe santé de l'ANEF CANTAL. Les financements proviennent de Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETS-PP), du Conseil Départemental et de la mairie d'Aurillac qui, pour rappel, met à disposition gracieusement les locaux et s'est acquittée des factures d'énergie jusqu'à la fin de l'année 2022.



I. Fonctionnement

L'accueil de jour est situé au 9, cité Clairvivre à Aurillac. Le quartier est un lieu essentiellement résidentiel où l'accueil de jour s'intègre sans difficultés.

Les locaux du 9, cité Clairvivre accueillent plusieurs services de l'ANEF Cantal : le SIAO, l'AVDL, la domiciliation et le Tiers Lieu. En outre, ceux-ci se trouvent mitoyens avec le 7, cité Clairevivre qui accueillent le Restaurant de la solidarité de l'ANEF Cantal.

L'espace dédié à l'accueil de jour se situe au rez-de-chaussée du bâtiment afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'espace s'étend sur 70 m² divisé en trois pièces distinctes auxquelles s'ajoute un jardin clos.

L'intégralité des espaces collectifs sont en accès libre : un salon, une cuisine/salle à manger, une salle de repos, cabine de douche, deux WC, deux terrasses extérieures et un jardin potager.

L'accueil de jour est ouvert les après-midis du lundi au vendredi :

En période hivernale, soit du 1^{er} novembre au 31 mars : l'ouverture est efficace de 13 heures à 17 heures. L'objectif étant de proposer une meilleure coordination avec l'ouverture de la halte de nuit qui accueille à partir de 17h30 durant cette période.

A compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre, les horaires de la période estivale sont de 13h30 à 17h30.

La fermeture de l'ensemble du site du 9 cité Clairvivre se déroule sur deux semaines au mois d'août englobant la semaine du festival ECLAT à AURILLAC. De fait le service a fermé ses portes du 15 au 28 août 2022.

L'accueil de jour dispose d'une plaquette d'information distribuée aux différents partenaires sociaux qui la laisse à disposition du public. Elle est disponible sur le site internet de l'ANEF Cantal.

Il dispose d'un livret d'accueil mis à la disposition des personnes fréquentant le lieu. De plus, le Règlement de Fonctionnement et la charte des droits et des libertés de la personne sont affichés afin que chacun puisse en prendre connaissance.

La présence de deux travailleurs sociaux, chaque jour, permet une gestion du service adaptée à un public en grande difficulté.

II. Les missions

1) Les services et prestations de l'accueil de jour

L'accueil de jour permet un accès libre, anonyme et inconditionnel. Les services et les prestations proposés sont gratuits. Le service se veut être un lieu sécurisant et d'une certaine manière, "normalisant".

Les différents services mis à disposition sont :

- Une douche.
- Une laverie.
- Un vestiaire.
- Une pharmacie.
- Une bagagerie.
- Des éléments de cuisine.

- Des équipements de bureautique.
- Une bibliothèque et des jeux de société.

L'accompagnement des personnes, autour de ces services, permet à l'équipe éducative de réaliser un travail diversifié qui a pour objectif de proposer un accompagnement éducatif et social large visant à :

- Favoriser l'accès à l'hygiène corporelle.
- Encourager la propreté vestimentaire.
- Apporter une aide matérielle concernant la vêtue.
- Garantir un espace de stockage temporaire sécurisé.
- Fournir du matériel de premier soin d'infirmerie.
- Donner la possibilité de cuisiner pour échanger sur l'alimentation en générale et la santé.
- Faciliter l'autonomie dans les démarches administratives et l'accès aux droits.
- Proposer divers ateliers de prévention, d'informations.
- Encourager les échanges entre les personnes et avec les partenaires et réguler les tensions qui peuvent se manifester entre elles.

Ces objectifs se déclinent en prestations de type :

- Distribution à la demande de produits d'hygiène, rasoir/tondeuse, coupe ongles...ainsi que des sous-vêtements pour hommes et femmes, chaussettes.
- Possibilité d'orienter vers les vestiaires des associations caritatives d'AURILLAC, sous forme de bons.
- Distribution de produits d'hygiène pour les animaux de compagnie.
- Mise à disposition d'une machine à laver (avec si besoin de la lessive), d'un sèche-linge.
- Organisation d'un service de bagagerie avec des espaces de rangement personnels pour une durée d'un mois (renouvelable), accessibles uniquement en présence d'un travailleur social.
- Distribution sur demande de produits désinfectants, pansements et matériel de réduction des risques délivré par le CAARUD afin de prévenir des différents risques infectieux et échanger sur la réduction des risques.
- Les préservatifs masculins et féminins sont en libre-service ainsi que des produits d'hygiène et de protections menstruelles.
- Offrir la possibilité aux personnes de se préparer un repas individuel avec leurs denrées personnelles, avec les différents équipements et ustensiles de cuisine à disposition, donnant l'occasion d'échanger sur les diverses problématiques liées à l'alimentation : approvisionnement, qualité des produits, équilibre alimentaire, recettes de cuisine....
- Orienter vers le service de domiciliation et/ou le 115, le SIAO, le Tiers Lieu, l'AVDL et/ou IML ou vers des partenaires comme le Conseil Départemental, la PASS, APT OPPELIA, Secours Populaire, Resto du Cœur..

- Accompagner les personnes pour étayer et faciliter le déroulement de leurs démarches (la lecture et la compréhension d'un courrier administratif, dans la rédaction d'un CV/d'une lettre de motivation, démarche en ligne concernant les prestations sociales, l'emploi et le logement.
- Mise à disposition un ordinateur connecté à internet ainsi qu'une imprimante/scanner ainsi qu'un accès WIFI sécurisé les temps d'ouverture des locaux.
- En soumettant des idées d'ateliers, au sein des locaux, dont les thèmes peuvent varier en fonction des envies et des saisons. : bricolage, jardinage, cuisine...
- En permettant un accès libre à différents médias (jeux de société, journal, livres, contenus musicaux, films, internet), qui offrent aux usagers des temps d'échange et de partage, et permettent aux travailleurs sociaux d'évaluer et de travailler les habilités sociales, cognitives ou motrices des personnes.

2) L'accompagnement social

Les accueils de jour relèvent du dispositif de veille sociale : ils ont pour mission d'accueillir les personnes sans abri, en détresse ou isolées socialement, de procéder à une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services que nécessitent leur état. Les accueils de jour sont des lieux de lien social où chaque personne accueillie peut se reposer, se ressourcer.

L'accueil de jour de l'ANEF Cantal répond pleinement à ces missions : il propose un accès libre à toute personne qui le souhaite, sans critère d'admission autre que celle d'être majeur (les mineurs doivent être accompagnés par un des parents ou représentant légal). L'accueil y est inconditionnel, anonyme et à haut seuil de tolérance.

En fonction des besoins verbalisés par le public ou repérés par l'équipe éducative, le travail partenarial va être amorcé. Les personnes peuvent être accompagnées par l'équipe pour réaliser des démarches administratives.

La venue de différents partenaires au sein des locaux (comme les assistantes sociales de Conseil Départemental ou l'infirmière de APT) facilite le décloisonnement et les liens entre les différents acteurs qui accompagnent les personnes en grande vulnérabilité. Cette démarche « d'aller-vers » permet aux usagers de l'accueil de jour de faire connaissance avec les travailleurs sociaux en dehors de leur cadre institutionnel pouvant apparaître à certains comme trop pesant.

L'équipe met à disposition un bureau pour que les personnes puissent bénéficier d'entretien formel avec un partenaire que ce soit un travailleur social ou une infirmière pour un échange confidentiel.

3) L'accompagnement aux habilités sociales

Le public fréquentant l'accueil de jour, en raison de parcours émaillés de difficultés, peut présenter des comportements en inadéquation avec la vie sociale. Les travailleurs sociaux accompagnent, valorisent et soutiennent leurs habilités sociales.

Certaines activités, comme les jeux de société, le bricolage le jardinage ou la cuisine sont menées pour créer et alimenter le lien social. Le but, au-delà de l'aspect ludique, est de mobiliser les compétences, de revaloriser les personnes en travaillant sur la confiance en soi, d'alimenter les échanges pour partager les compétences et savoirs. L'objectif est de développer le pouvoir d'agir de chacun. Les activités ne seront pas systématiquement proposées directement, pour que les personnes ne soient pas seulement consommatrices mais pour qu'elles s'approprient le lieu et ce qu'elles veulent y voir figurer.

III. Le public accueilli

Ce lieu est ouvert en accès libre à toute personne majeure, accompagnée ou non de leur(s) enfant(s), sans condition de nationalité, ni de résidence sur Aurillac ainsi qu'à leurs animaux, sous la responsabilité de leurs maîtres.

La fréquentation des différents bénéficiaires de l'accueil de jour peut se révéler très hétérogène. Certains fréquentent les lieux de manière épisodique, d'autres de manière beaucoup plus régulière. Certains encore peuvent être très présentes durant une période puis espacer leurs passages.

La "demande" première des personnes qui fréquentent l'accueil de jour relève très souvent de la recherche de lien social. La majorité des personnes qui fréquentent l'accueil de jour peut disposer d'un logement tout en y souffrant de solitude. L'accueil de jour permet de rompre l'isolement dans un cadre sécurisé.

La spécificité de l'accueil de jour réside sur le fait qu'il constitue un lieu à haut seuil de tolérance.

Ainsi, pour une large part de ces usagers, des problématiques sont identifiées et liées avec des addictions, relevant de consommation de substance (alcools, stupéfiants...) ou principalement comportementales (jeux, violence...). Les addictions ont des conséquences sociales durables et significatives : isolement, marginalisation, stigmatisation, perte d'emploi, problèmes financiers, etc.

La consommation d'alcool est tolérée, sous réserve qu'elle n'entraîne pas de troubles au sein de l'accueil de jour. En revanche, la consommation de stupéfiants et de CBD est prohibée.

Les liens partenariaux, entretenus notamment avec l'association APT-OPPELIA, participent à déstigmatiser les pratiques addictives associées à la consommation de stupéfiants ou d'alcool et permettent un travail éducatif en lien avec la prévention et la réduction des risques.

Dans un tel contexte, une posture professionnelle spécifique s'avère essentielle : elle est une part importante de la compétence des travailleurs sociaux intervenants à l'accueil de jour, en tant que lieu à haut seuil de tolérance. Les travailleurs sociaux, en permanence en binôme, sont ainsi particulièrement compétents pour :

- Identifier chez une personne les problématiques addictives et les conduites à risques associées.
- Echanger de manière non-jugeante et transparente sur ces comportements afin d'envisager le potentiel d'évolution de la personne.
- Initier des réflexions cohérentes pour permettre la réduction des risques.
- Pouvoir, si c'est le souhait de la personne, proposer différentes orientations de parcours de soin.
- Anticiper les tensions et la survenue de crise.
- Gérer les conflits et apaiser les interactions.
- Prendre en charge une personnes agressive et/ou violente.

IV. Données statistiques de l'activité

Aucune donnée nominative n'est collectée afin de respecter l'accueil inconditionnel et anonyme d'un accueil de jour. Aucun accompagnement n'est contractualisé au sens de la loi 2002-2 et par conséquent aucun dossier personnel n'est constitué. Pour autant, des statistiques sont tenues quotidiennement afin de rendre compte de l'activité.

Auparavant, la fréquentation du service était comptabilisée chaque jour d'ouverture en termes de nombre de passage, c'est-à-dire le nombre de fois où les usagers passent à l'accueil de jour chaque jour.

Le recueil distinguait également le genre des usagers (hommes ou femmes), le nombre d'interventions des professionnels, le nombre d'animaux de compagnie ainsi que le nombre de personnes utilisant les trois principaux services (douche, laverie, informatique).

Depuis le début de l'année 2022, le recueil de donnée a évolué et prend en compte désormais :

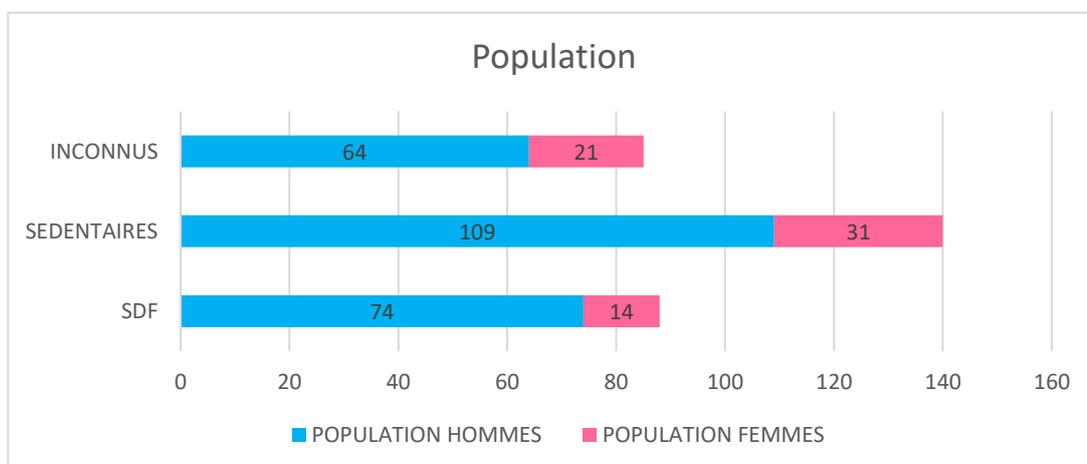
- Le profil des usagers : genre (homme ou femme), situation de logement (sédentaire ou sdf).
- La population : nombre et profil des usagers qui sont venus au moins une fois à l'accueil de jour.
- La fréquentation : nombre de visites et profil des personnes fréquentant l'accueil de jour chaque jour.
- Les passages : nombre de fois où les personnes passent, sans distinction de profil.
- Les services : nombre de fois où les trois principaux services proposés par l'ADJ sont utilisés, ainsi que la situation de logement de ceux qui les utilisent.
- Le nombre d'interventions des professionnels.
- Le nombre d'animaux de compagnie.

D'autres variables ont également été ciblées afin de tâcher d'expliquer les variations concernant la fréquentation, le nombre de passage et de la consommation des services, en fonction :

- Du jour de la semaine (lundi, mardi, ...).
- De la période mensuelle (entre le 05 et le 15 du mois, entre le 15 et le 25 du mois et entre le 25 et le 05 du mois suivant).
- De la saison au cours de l'année.
- De la météo (ensoleillé, couvert, pluvieux).

Le but d'un tel recueil est de tenter d'expliquer, de la manière la plus objective possible, les différentes variations statistiques pouvant survenir tout au long de l'année.

1) La population



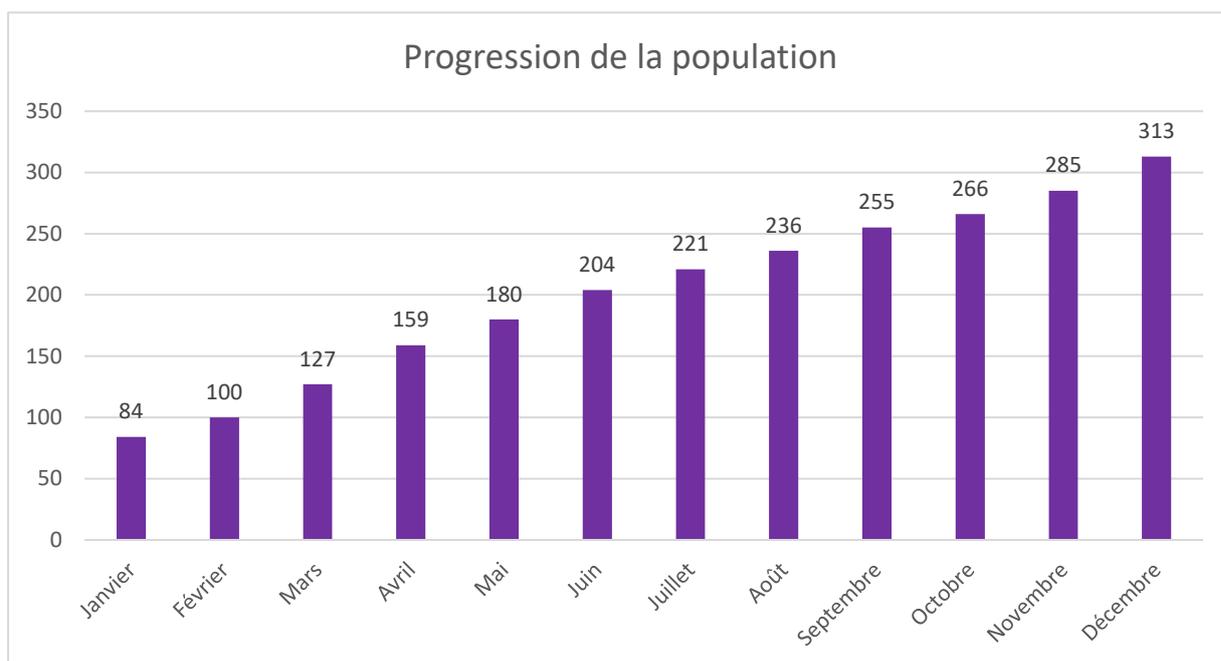
313 personnes ont fréquenté l'accueil de jour en 2022.

Une grande majorité de ces usagers étaient des hommes (247), qui représentent près de 80% de la population.

Pour un peu plus d'un quart de la population (85 individus), nous n'avons pas pu identifier la situation de logement des personnes. Cette part correspond en grande partie aux personnes qui ont fréquenté l'ADJ de manière très épisodique ou qui n'ont pas voulu échanger de leur situation de logement.

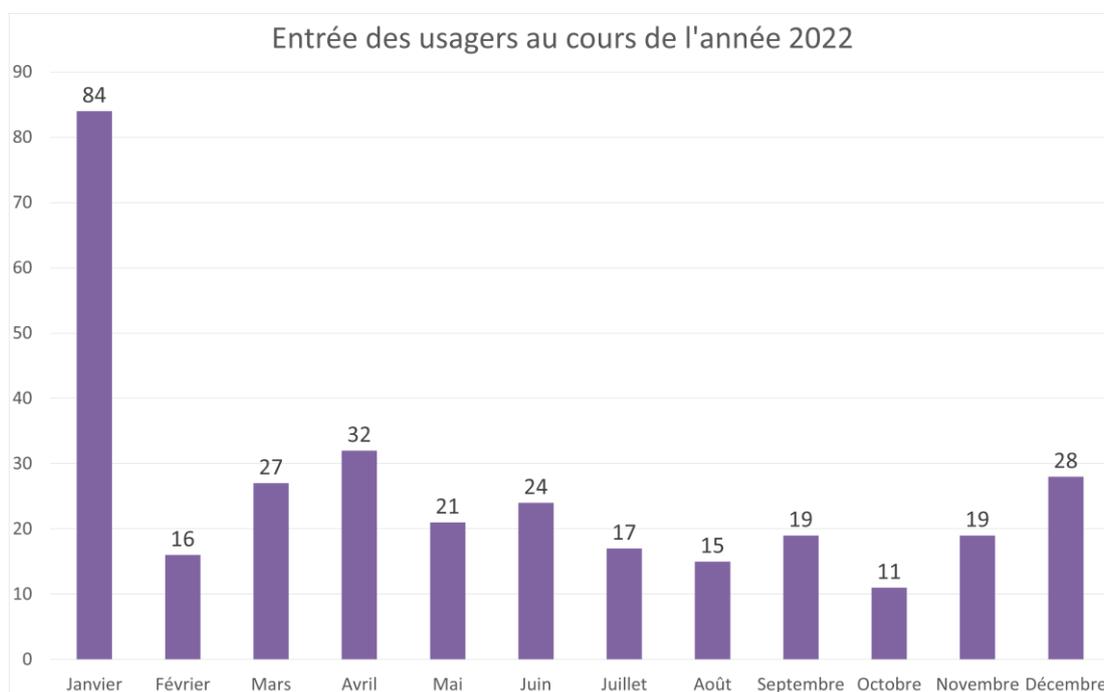
Néanmoins, nous constatons que parmi les usagers dont nous connaissons la situation de logement, les sédentaires sont les plus nombreux (61%) : parmi eux 28% sont des femmes.

Pour les sdf qui représentent un peu moins d'un tiers de la population (88 individus), 84% sont des hommes.



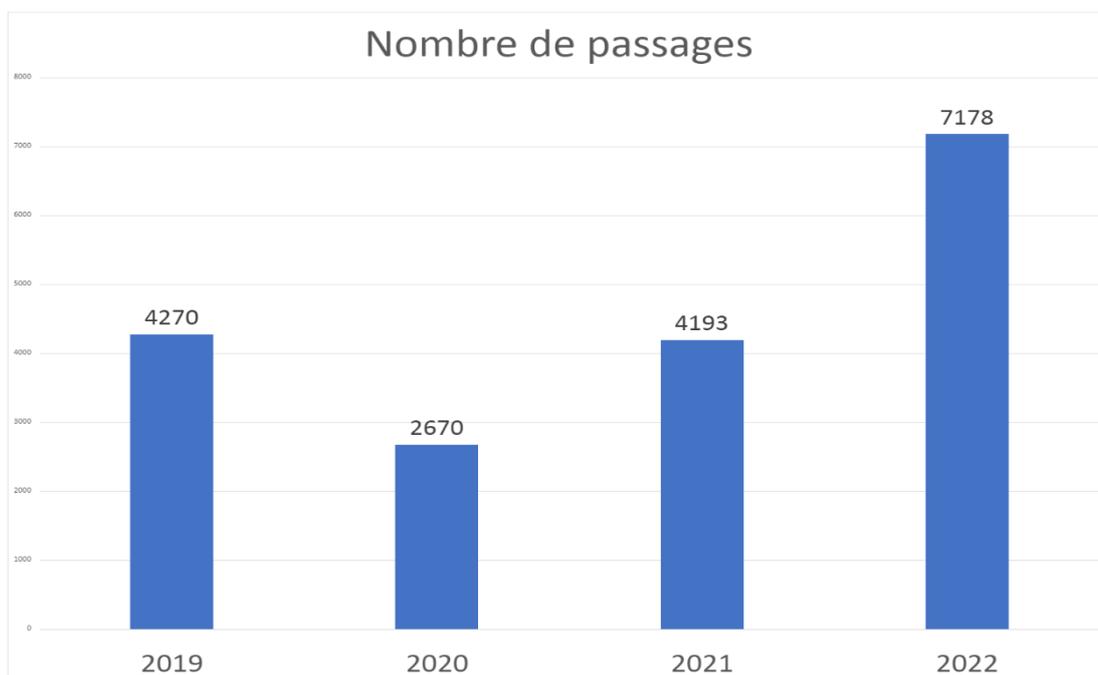
Pour représenter l'évolution de la population, nous avons procédé à un pointage statistique unique à chaque fois qu'un usager est passé à l'accueil de jour la première fois. Ci-dessus, le recensement est cumulatif.

Statistiquement, nous faisons retomber la population à 0, à chaque nouvelle année. Le mois de janvier se trouve donc surcoter du fait qu'il comptabilise, comme nouveaux, une grande partie des usagers du mois de décembre de l'année précédente, en plus des nouveaux arrivants.



Malgré une croissance de la population qui apparaît relativement stable (cf. Progression de la population), les entrées mensuelles sont en réalité assez irrégulières. La moyenne mensuelle étant de 21 entrées, on peut constater des écarts importants à la moyenne d'un mois à l'autre.

2) Le nombre de passages



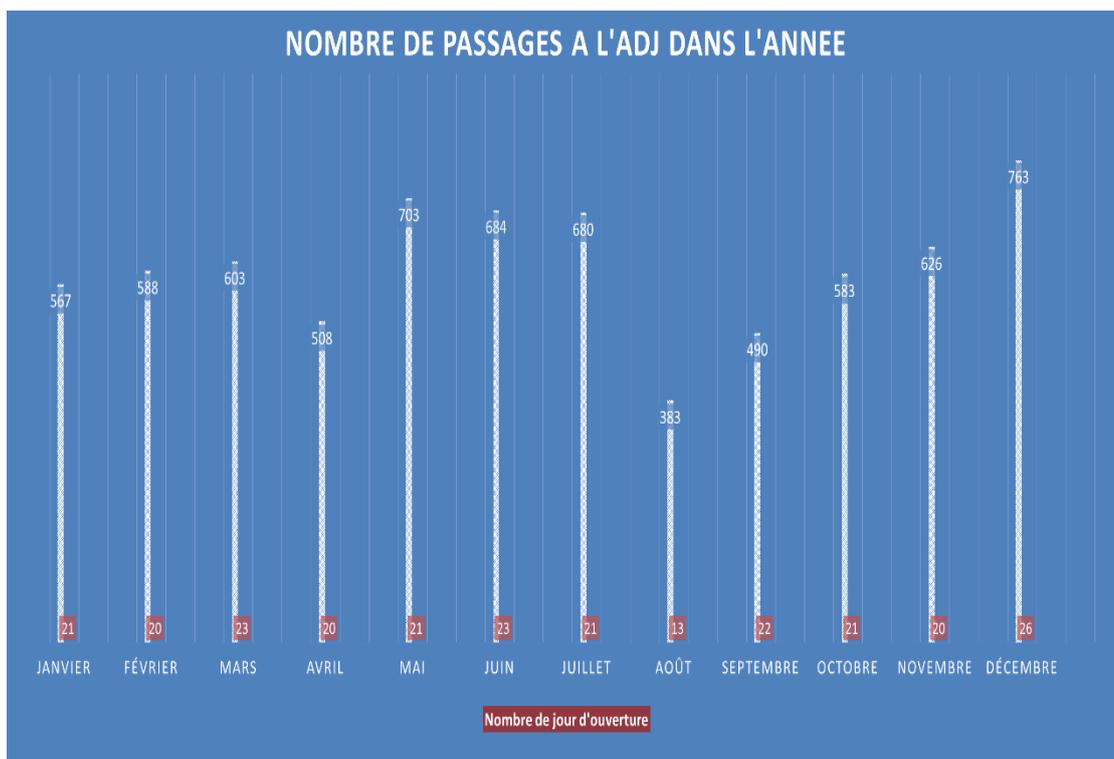
En comparaison de l'année 2021 le nombre de passages enregistrés en 2022 a connu une progression brute d'un peu plus de 71%, passant de 4193 à 7178.

Il est à noter cependant que, durant la première moitié de l'année 2021, l'accueil de jour n'était ouvert que 4 jours par semaine.

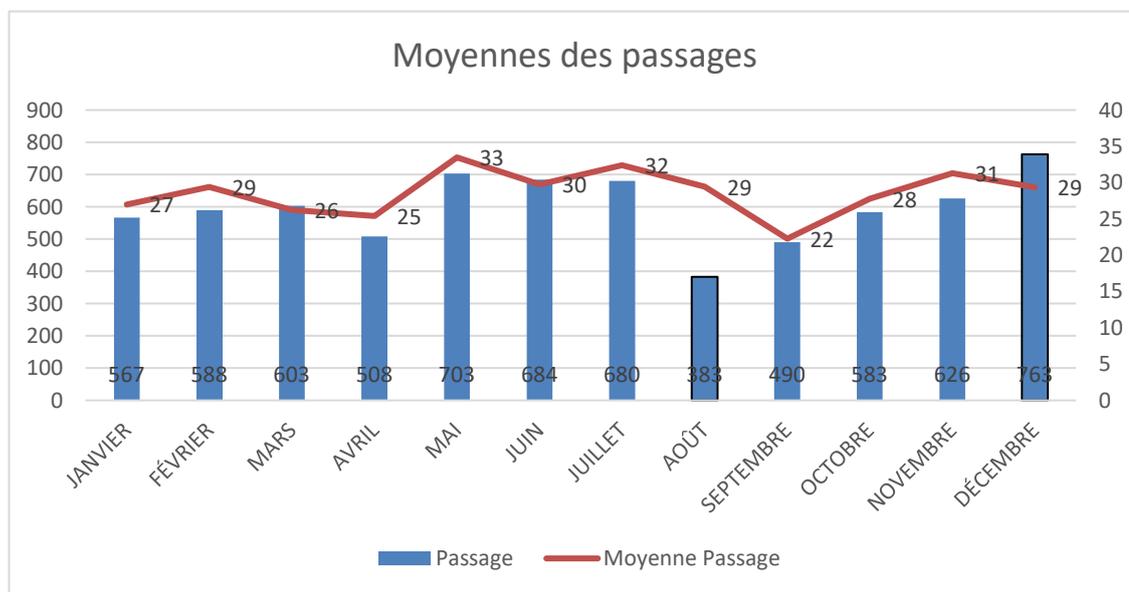
Une augmentation de financement a effectivement permis de faire passer l'ETP alloué de 1.40 (2 postes à 0,50 ETP et 1 poste à 0.40 ETP) à 1.67 (faisant passer le poste de 0.40 ETP à 0.67 EPT) et permettant l'ouverture de l'accueil de jour les mercredis après-midi à partir du 1er juillet 2021. Cela correspond pour l'année 2021 à un déficit d'ouverture de 26 jours comparé à 2022.

En outre, un troisième confinement lié à la crise sanitaire du COVID n'impliquant certes pas une fermeture de l'accueil de jour, opéré du 3 avril au 3 mai 2021, a entraîné une diminution du nombre de passage de l'ordre de près d'un tiers de ce qui pouvait être attendu. Considérant ces paramètres, l'estimation de la progression du nombre de passage peut être pondéré et estimé à environ +67%.

Enfin, l'ouverture du restaurant de la solidarité, au début du mois de février 2022, dans le bâtiment mitoyen de l'accueil de jour, sis au 7 cité Clairvivre, a pu contribuer à cette croissance.



Lorsque l'on observe les données brutes mensuelles, on constate des écarts importants entre les différents nombres de passage mensuels. Le mois d'août, par exemple, enregistre le moins de passages (383) tandis que le mois de décembre enregistre le plus (763). Ces valeurs ne donnent cependant pas une vision réelle de l'activité journalière de l'ADJ. Pour cela, il est nécessaire de réaliser des moyennes de passages mensuels, afin de pouvoir opérer une analyse comparative entre les mois.

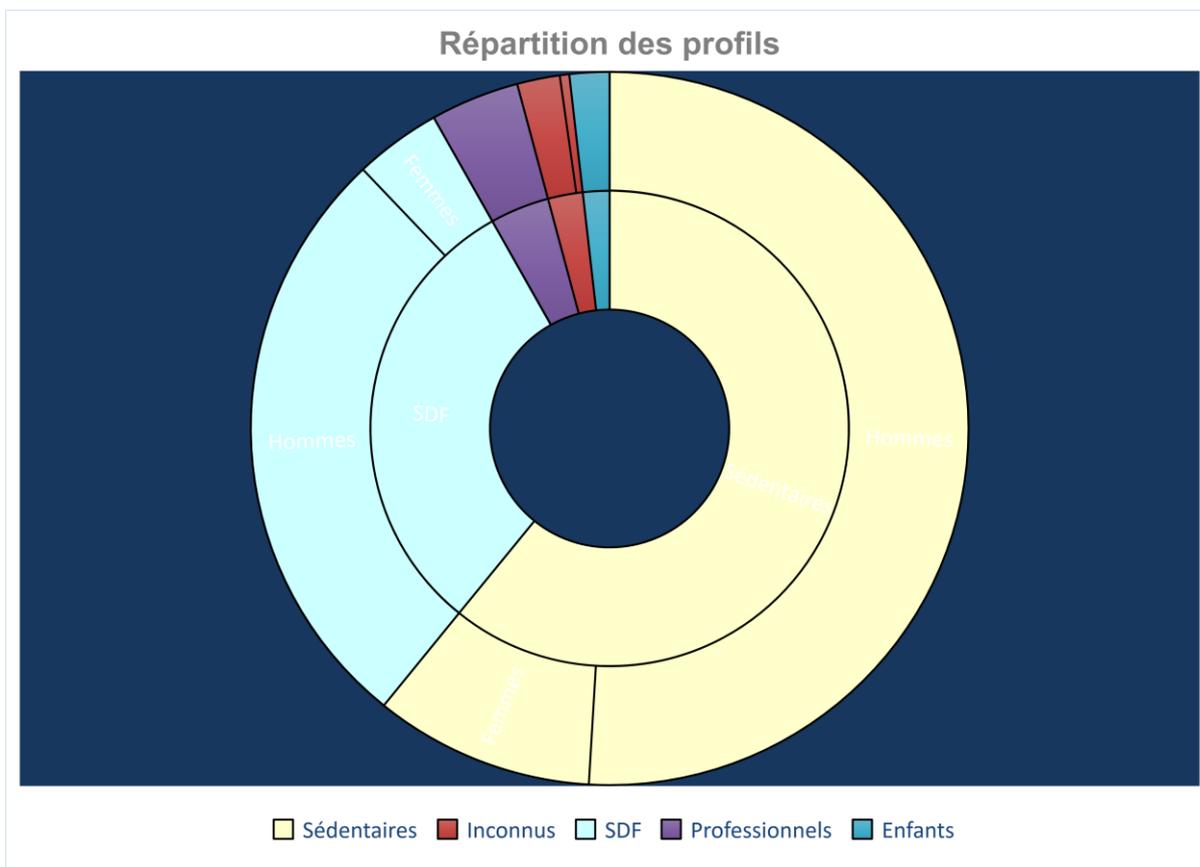


Avec 251 jours d'ouverture en 2022, nous avons enregistré 28.6 passages moyens quotidiens. En considérant les moyennes mensuelles, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de passage et le nombre de jours d'ouvertures dans le mois, nous mettons en évidence l'activité réelle de l'accueil de jour.

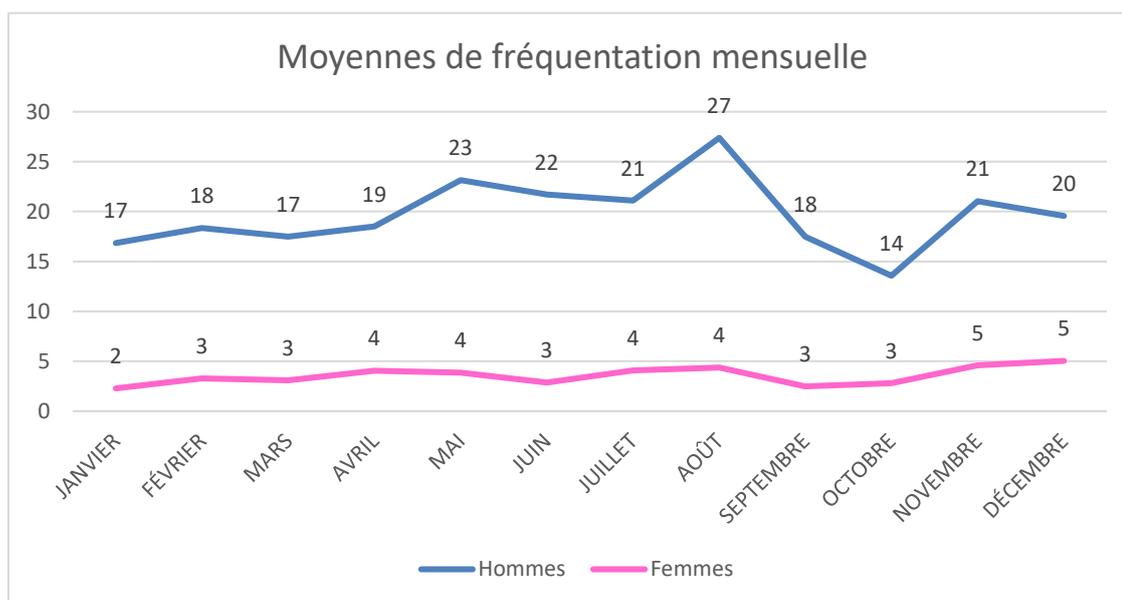
La fréquentation moyenne journalière a été en réalité identique (environ 29 passages/jour) en Août (383) et en décembre (763).

3) La fréquentation

La nouvelle méthode de recueil de données permet de mettre en exergue le nombre précis de personnes ayant fréquenté chaque jour l'accueil de jour tout au long de l'année (les visites), en identifiant leur profil selon quatre variables : deux concernant le genre (homme/femmes) et deux concernant la situation de logement (sédentaire/sdf).



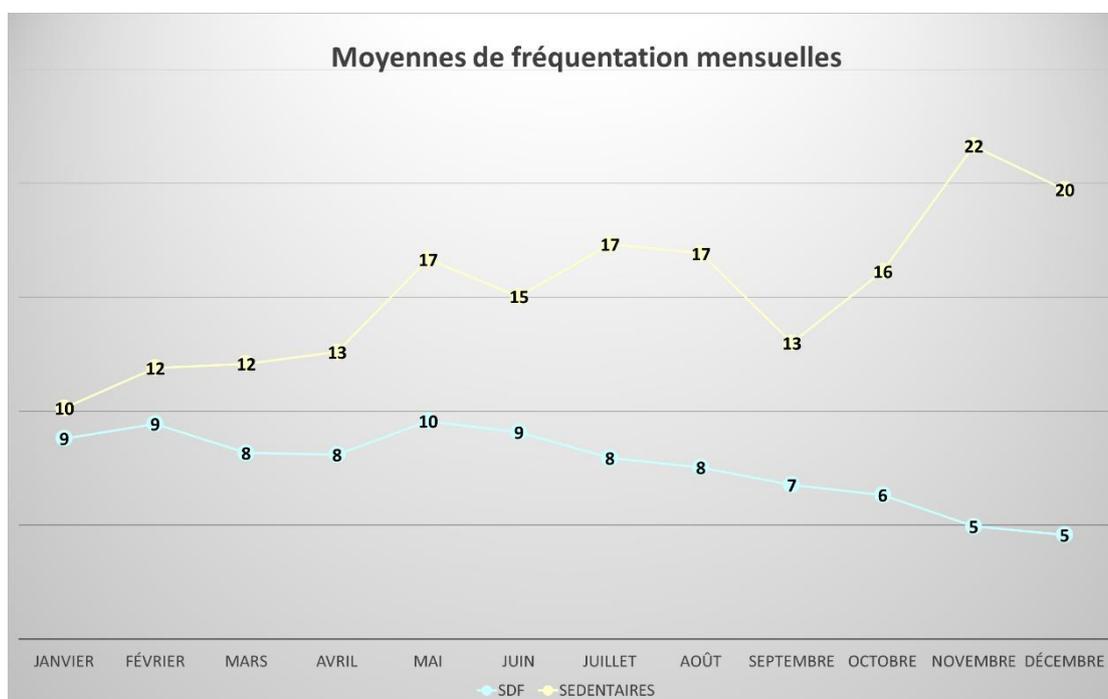
3.1 Fréquentation Hommes / Femmes



Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, nous observons une croissance de la moyenne de fréquentation.

Avec plus de 84% de moyenne annuelle, la part des hommes dans la fréquentation de l'accueil de jour est largement majoritaire tout au long de l'année. Néanmoins, on observe en fin d'année une progression de la part des femmes qui représente 20% des usagers ayant fréquenté l'accueil de jour en décembre.

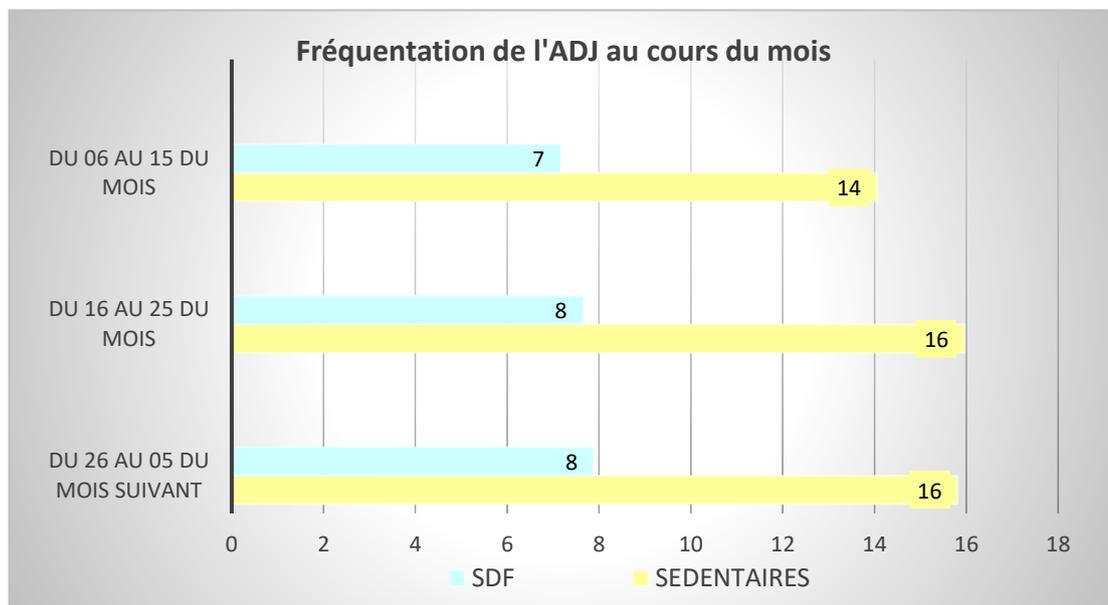
3.2 Fréquentation Sédentaires / SDF



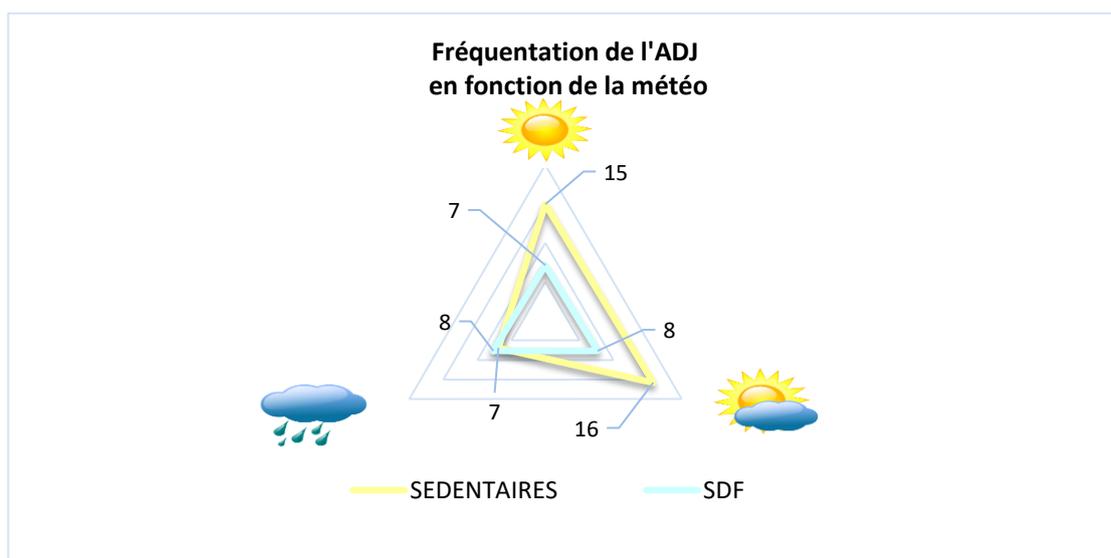
La fréquentation des usagers « sédentaires » au cours de l'année a doublé, passant de 10 par jour en moyenne en janvier, à 20 par jour en décembre, tandis que la fréquentation des usagers « SDF » durant l'été a quant à elle, presque été divisée par deux.

En analysant les répartitions entre « sédentaires » et « SDF », nous constatons qu'elles étaient relativement équivalentes en début d'année : 54% des bénéficiaires présents sont des sédentaires et 46% des SDF. En fin d'année, une large part des personnes fréquentant l'accueil de jour est sédentaire (81%).

Le jour de la semaine ne semble pas avoir d'impact sur les chiffres des fréquentations.



Nous notons une légère baisse de la fréquentation durant la période du mois comprise entre le 06 et le 15. Si nous considérons qu'une grande part des personnes sont bénéficiaires d'allocations financières de type RSA, ou l'AAH, versées le 05 de chaque mois, c'est hypothétiquement une période où certains d'entre eux ont une nécessité moindre de fréquenter l'accueil de jour.



Si la météo n'a pas d'influence significative sur la fréquentation des SDF, en revanche, elle en a une sur la fréquentation des usagers sédentaires. En effet, lorsqu'il pleut/neige, ceux-ci viennent en moyenne deux fois moins souvent.

Il est nécessaire de préciser que, durant l'année 2022, sur les 251 jours d'ouverture, seuls 47 étaient pluvieux/neigeux. L'échantillon sur lequel s'appuie les données statistiques est ainsi 2 fois moins grand que les deux autres et s'avère mécaniquement moins représentatif mais reste néanmoins significatif.

4) Autres Statistiques

4.1 Les animaux de compagnie

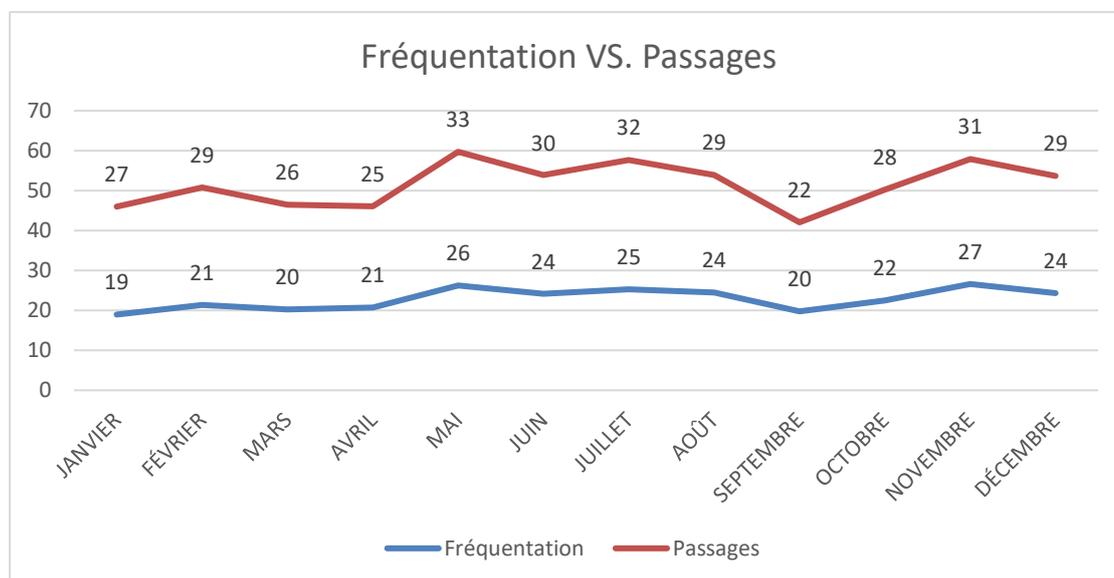
478 animaux, principalement des chiens, ont visité l'accueil de jour en 2022.

216 d'entre eux sont identifiés comme ayant un maître « sédentaire » et 252 ayant un maître « SDF ». Dix avaient un maître dont la situation de logement ne nous était pas connue.

Si, en début d'année, la fréquentation des animaux des usagers « SDF » à l'accueil de jour était la plus importante (plus de 80%). Après la fermeture annuelle du mois d'août, cette fréquentation était équivalente avec celle des animaux des usagers « sédentaires » et s'est inversée en fin d'année.

Il est cependant intéressant de corréliser ces chiffres au regard de la répartition de la fréquentation des profils « sédentaire » et « SDF ». Ainsi, considérant que la part des usagers « sédentaires » est plus importantes que celles des « SDF » et que, celle-ci augmente tout au long de l'année tandis que celle des « SDF » diminue, alors nous voyons que les usagers « SDF » sont ceux qui amènent proportionnellement le plus d'animaux à l'accueil de jour (sauf au mois décembre).

4.2 Liens entre fréquentation et nombre de passages



Au fil des mois, l'écart entre la fréquentation et le nombre de passage est assez stable. En comparant le nombre de passage à la fréquentation, nous ciblons statistiquement la mobilité des usagers. Plus l'écart est grand entre les deux variables et plus la mobilité des usagers est importante.

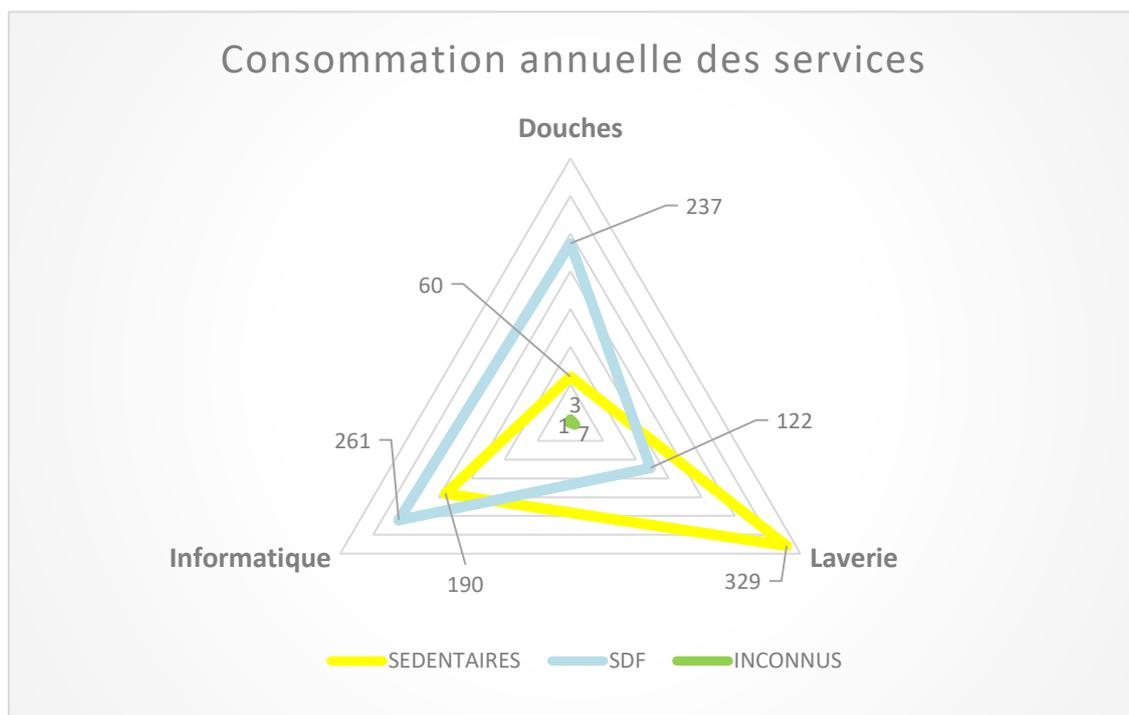
C'est durant la saison hivernale (janvier, février et mars) que l'écart est le plus important et en été (juin, juillet et août) où les usagers sont le moins mobiles.

Nous pouvons alors faire l'hypothèse que lorsqu'il fait froid et chaud, les usagers investissent peu voire pas du tout les terrasses extérieures. A l'inverse, La promiscuité engendrée au sein des locaux peut favoriser, dès lors, plus de mobilité.

Notre hypothèse est renforcée par le constat que l'écart entre la fréquentation et le nombre de passage est également plus impacté lorsqu'il pleut/neige et les jours sans nuages.

4.3 La consommation des services

La consommation des principaux services (douche, laverie et informatique) est pointée statistiquement, chaque jour, lorsqu'une personne le sollicite.



Nous constatons que la laverie est essentiellement utilisée par les usagers sédentaires (73%) tandis que la douche l'est en grande majorité par les SDF (80%).

Une fois encore, au regard de la disparité des fréquentations entre les sédentaires et les sdf, il est nécessaire de pondérer les chiffres.

La douche et la laverie sont davantage utilisées les lundis et les vendredis. L'informatique est, quant-à-lui sollicité de manière régulière.

V. Partenariat

1) Partenariat ANEF Cantal

Les services de la domiciliation, le SIAO et l'AVDL sont situés au 1^{er} étage du même bâtiment. Ce positionnement géographique est un atout puisqu'une partie des bénéficiaires de l'accueil de jour dispose d'une domiciliation à l'ANEF Cantal.

L'équipe de l'accueil de jour peut être sollicitée pour accompagner à la lecture d'un courrier lors d'incompréhensions, d'une "aide mémo" de leurs rendez-vous pour travailler sur leur projet, orienter et contacter le 115.

Depuis septembre 2022, une psychologue salariée de l'ANEF intervient à l'accueil de jour, tous les lundis de 14h à 16h. Son intervention vient répondre à un besoin, identifié depuis longtemps par l'équipe. Cette écoute spécifique peut permettre à ceux qui le souhaitent d'envisager un parcours de soin ou, plus simplement, de décharger de manière confidentielle une intimité psychique pesante freinant les démarches liées à leurs parcours.

1.1 Le Restaurant de la solidarité

Les nouveaux locaux situés au 9 Cité Clairvivre, ouverts début 2022, mitoyens de l'accueil de jour, Ses horaires d'ouverture permettent un lieu d'accueil supplémentaire avant l'ouverture de l'accueil de jour pour les publics en errance. Le restaurant propose du lundi au vendredi, un repas chaud, varié et équilibré pour un montant de 2.50 €. Les repas sont préparés sur place avec des produits frais fournis essentiellement par la Banque Alimentaire du Cantal.

Cette nouvelle proximité a permis à certains usagers de l'accueil de jour d'identifier le restaurant de la solidarité et ont pu plus facilement s'y rendre. Inversement, les habitués du restaurant de la solidarité ont pu découvrir l'accueil de jour et passer outre les préjugés qu'ils pouvaient avoir.

1.2 Le Tiers Lieux alimentaire

Le Tiers lieu est une activité lancée au mois d'Octobre 2020. Ce service utilise une partie des locaux de l'accueil de jour pour mener son action. Il s'agissait initialement de mettre à disposition la cuisine durant 1h30, deux fois par semaine, les mardis et les jeudis de 11h30 à 13 heures en période hivernale et de 12h à 13h30 le reste de l'année, pour confectionner leur repas avec des denrées qu'ils ont eux-mêmes amené avec le soutien de l'équipe.

Depuis septembre 2022, un atelier cuisine a été mis en place, en partenariat avec le Secours populaire où est récupéré un panier alimentaire mis à disposition gratuitement aux usagers. Ce panier alimentaire est le support de l'atelier cuisine autour duquel une répartition de tâches va être construite afin d'élaborer un menu collectif, consommé sur place.

Le « bien manger » a en effet un impact direct sur l'état de santé. Il permet de limiter l'apparition de maladies, d'amener des nutriments indispensables au bon fonctionnement du corps et ainsi favoriser un état de santé satisfaisant. Le Tiers Lieux vient ainsi apporter une prestation complémentaire aux activités du pôle AHI. Si le service est ouvert à tous, la quasi-totalité des usagers le fréquentant sont des usagers de l'accueil de jour.

2) Partenaires institutionnels et associatifs

L'ensemble des partenaires, du bassin aurillacois et du département, ont été contactés afin d'inscrire l'accueil de jour en complémentarité de l'existant et plus particulièrement avec la volonté d'un « aller vers », réponse la plus adaptée à un public marginalisé. Les personnes expriment régulièrement leur appréhension à prendre attache auprès des travailleurs sociaux, prendre des rendez-vous médicaux...

- Depuis l'ouverture de l'accueil de jour, l'association APT-OPPELIA a signé une convention de partenariat afin d'y mener un travail de prévention, d'accès aux soins et de distribution de matériel. L'infirmière de ce service réalise des permanences dans nos locaux à un rythme d'une fois par mois.
- Le service social du Conseil Départemental intervient dans les locaux de l'accueil de jour à hauteur d'un jeudi tous les quinze jours, interventions formalisées également par une convention.
- Quatre assistantes sociales viennent à la rencontre du public qui souvent n'ose pas aller vers cette institution perçue comme complexe.

- Leur disponibilité représente une vraie plus-value dans le besoin d'immédiateté du public. Leur présence permet de répondre dans l'instant à une problématique qui aurait sans doute été oubliée s'il avait fallu attendre pour un entretien.
- Depuis 2018, la structure bénéficie d'un partenariat avec la Banque Alimentaire du Cantal permettant la mise à disposition de boissons (lait, café, thé...), de biscuits et produits secs type soupes.
- Le planning familial a sollicité l'accueil de jour, afin de pouvoir y installer un distributeur de protections intimes féminines et de préservatifs féminins. La conception et l'installation du distributeur ont été réalisées à l'accueil de jour, donnant l'occasion de réaliser un atelier bricolage. La confection a, quant-à-elle été confié à l'association Oxygène.
- Installé dans les toilettes, celui-ci permet désormais aux femmes d'avoir un accès confidentiel à ces fournitures et n'ont plus, dès lors, l'obligation d'en faire la demande aux éducateurs de l'accueil de jour. Il semblerait même que son installation, intervenue en novembre 2022, puisse avoir eu une influence sur la hausse de fréquentation des femmes à l'accueil de jour.
- Durant la période de Noël, l'association « Cadeaux de Noël du 15 » organise une collecte auprès d'écoles et maisons de retraite afin d'offrir une « boîte à cadeaux » aux plus démunis. Les boîtes sont garnies de différents objets étant à la fois lié aux loisirs, textile, confiserie et hygiène.
- Cette année, l'association a fourni 45 boîtes cadeaux et ont été distribués le vendredi 23 décembre 2022, à l'accueil de jour. C'est une initiative source d'une grande émotion des bénéficiaires qui reviennent régulièrement sur cette belle démarche. Le public étant souvent esseulé sur le plan familial et pour qui la période de Noël revêt un caractère pesant dans leur histoire personnelle partagent leur grande reconnaissance à cette association.

VI. Perspectives 2023

- Maintien des interventions des partenaires extérieurs (APT OPPELIA, le Conseil Départemental,)
- Souhait d'impulser à nouveau la venue de l'infirmière de la PASS du Centre Hospitalier au moins une fois par mois minimum.
- Œuvrer pour solliciter des subventions qui permettraient la mise en œuvre de nouvelles interventions des professionnels de l'esthétique.
- ✓ Projet d'activités culturelles avec le musée d'art et d'archéologie d'Aurillac et du Théâtre.
- ✓ Poursuivre la veille sociale et développer l'approche " aller vers".
- Développement du jardin potager : serre à semis et récupérateur d'eau ainsi qu'un chantier participatif pour construire un chenil.

Annexes



